

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GReMS

Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique



N°05 Décembre 2020

CAHIERS DU GReMS

**Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique**

N°05 décembre 2020

Cahiers du GReMS**Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique**

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres et des Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com***Directeur de publication :** Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire.**Rédacteur en chef :** Etienne Bellarmin Iloki, *Chef de parcours de Langue et Littérature françaises*

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Frey Claude, Université Paris III, Pr Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Noumssi Gérard, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB, Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV.

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Elongo Arsène, Marc Cheymol, Fernand Otsiema Guellely, Lionnel Kindziala - Kindziala, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjola Régine.

*Couverture : Sculpture en bronze de Rémy Mongo-Etsion*Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises***ISSN 2414-2565**

Avis aux auteurs
Feuille de styles

Le format de la revue : A5. Marges 2cm

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans

son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

SOMMAIRE

KOUASSI Kouakou Roland et KEI Joachim

Analyse grammaticale de l'expression pléonastique dans la langue française.....9

GUIRE Inoussa et OUEDRAOGO Cheick Félix Bobodo,

Les domaines de l'emprunt lexical en koromfe, variante de mengao..23

MAMBO Alléby Serge-Pacôme,

Sémiotique de la fête dans *la parure* de Guy de Maupassant : approche narrative, stratégies, valeurs et véridiction d'une pratique sociale.....53

SEKONGO Gossouhon

A sociolinguistic analysis of multilingualism and social development in Africa.....71

KOURAOGO Yacouba et DIALLO Asséta

Présentation critique des dictionnaires songhaï.....83

AKPANGNI Ernest et LOGBA KOFFI Dominique Konan

Stylisation et dramatisation sociologique dans *La Terre qui pleure* de Maurice Bandaman 103

KOUASSI Kouakou Jean-Michel et MOUSSA Keita

La symbolique dramatique du journal renversé comme mode de dénonciation dans *Mhoi-ceul* de Bernard Dadié.....119

NGANGA Elie Sosthène

De perturbations énonciatives à la parole fragmentaire : le langage théâtral de Samuel Beckett en question.....137

KABORE Ratoguessiyaoba Virginie et KOENOU Boureima Alexis

L'écart linguistique au service du théâtre-débats dans l'œuvre théâtrale de Jean-Pierre Guingané.....159

KONAN Amenan Jeanne Eunide

Analyse des interférences linguistiques chez des apprenants ivoiriens de l'anglais, langue étrangère.....173

SILUÉ Gnénébelougo

Performance actoriale du fou et discours politique performatif
dans *La Parenthèse de sang* de Sony Labou Tansi 189

KINDZIALA-KINDZIALA Lionnel

Le relatif *qui* en français des lycéens de Nkayi et Dolisie 209

LOUKOU KOFFI Fulbert,

Lecture dialectique et rhétorique du discours d'orientation politique
de Thomas Sankara, le 2 octobre 1983 : pour une justification du
pouvoir 227

MAYENA BAYENA Davh Patchelly et NGAMOUNTSIKA Edouard

L'emploi des morphèmes séquentiels *voilà (à, de) quoi*
et *il y a de quoi* dans le roman congolais.....241

VARIA**MAKOSSO Jean-Félix**

Le crowdfunding ou financement participatif des bibliothèques au
Congo.....261

BOBOTO Evariste Dupont

La logique comme instrument de réconciliation.....275

ASSOUANGA Laurent

Les relations entre la Côte d'Ivoire et Burkina :
entre suspicions de déstabilisation et médiation
dans la crise ivoirienne (2000-2010).....289

Thèses et mémoires soutenus GREMS.....301

LE RELATIF QUI EN FRANÇAIS DES LYCÉENS DE NKAYI ET DOLISIE

Lionnel Kindziala-Kindziala

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Université Marien Ngouabi – Congo

kindziala@gmail.com

Résumé : Le pronom relatif substitut qui pose le problème de flexion verbale et de fonction grammaticale dans les productions écrites des lycéens congolais. Son usage, pour ceux-ci, serait un véritable casse-tête en ce qu'il engendrerait des agrammaticalités divers. Cet article vise, en tant qu'étude de cas, à apprécier la qualité de ses emplois, identifier et décrire les phénomènes particularisants, en cerner les causes exactes et proposer une stratégie adéquate de remédiation.

Mots-clés : Relatif substitut, défaut d'incidence verbale, productions écrites, lycéens congolais.

Abstract: The relative substitute pronoun qui poses the problem of verbal flexion and grammatical function in the written productions of Congolese high school students. Its use, for these, would be a real puzzle in that it would generate various agrammaticalities. This article aims, as a case study, to assess the quality of its jobs, to identify and describe specific phenomena, to identify the exact causes and to propose an adequate strategy for remediation.

Keywords: Relative substitute, lack of verbal impact, written productions, Congolese high school students.

Introduction

La représentation pronominale est notre principal axe de recherche. Ceci s'explique par le fait que peu de grammairiens, constate Jacqueline Pinchon (1972 : 3), semblent avoir été tentés de passer quelques années en tête à tête avec les pronoms. Mots sans visage, formes sans contenu, ils sont le vide ou l'abstraction et ne peuvent exercer l'attrait de sujets aussi vivants que ceux qui touchent au verbe et à la phrase.

Les pronoms relatifs représentants ou avec antécédent, quant à eux, sont d'une importance fondamentale, dans la mesure où leur usage est tributaire des

principes de valence verbale. Car, à lire les ouvrages de grammaire, déclare-t-elle (*Op. cit.* : 74), « on pensera qu'il y a une norme », qualifiée d'hexagonale, de standard.

A contrario, dans le contexte congolais où le français est la langue officielle, celle-ci est remarquablement enfreinte. En guise d'illustration, l'usage du *pronom relatif représentant*¹³ **qui** soumet le verbe à des solécismes - entendus comme bousculades morphosyntaxiques et sémantiques - en français écrit des lycéens congolais, désormais FELC.

Le choix de l'écrit est dû au fait que, selon Lionnel Kindziala-Kindziala (2018 : 45), la plupart de travaux de recherche sur la langue française se fondent sur des corpus écrits, soit sur la presse écrite, soit sur la littérature, soit sur les copies des apprenants pour des « travaux à visée didactique ». Aussi cette visée est-elle attachée à celui-ci, en ce qu'il envisage un plaidoyer pour l'ajustement des curricula.¹⁴ En d'autres termes, cet article vise à la fois à comprendre les facteurs exacts des écarts et à proposer des pistes de remédiation.

La problématique de cette réflexion se fonde sur des usages qu'on peut qualifier de *solécismes morphologiques, syntactiques et sémantiques*. Ainsi un questionnement nous vient-il à l'esprit. Quel est principalement le fonctionnement morphosyntaxico-sémantique du pronom relatif représentant **qui** en FELC ? Subsidiairement, son activation n'y pose-t-elle pas de problèmes d'incidence et de sémantèse verbales ? Et, quels en sont les causes réelles et les stratégies de remédiation ?

Ces interrogations nous amènent à formuler trois hypothèses. La principale est que l'usage du relatif représentant **qui** contribuerait à la mise en place progressive d'une norme écrite endogène en milieu lycéen congolais. A cette dernière s'adjoignent deux d'hypothèses secondaires. La première est que l'usage de ce substitut grammatical poserait des problèmes de nombre, de personne et de sémantèse verbale en FELC. La seconde est que ces problèmes ne seraient justifiés que par des raisons intrasystémiques et extralinguistiques qui exigent des réformes didactiques.

Loin d'être la première du genre, cette étude jette un éclairage nouveau sur l'emploi du pronom relatif à l'écrit. L'approche pronominal de Claire-Blanche Benveniste nous sert de base pour l'analyse des phénomènes dans les occurrences de notre corpus dit CLK-K. Cependant, pour répondre de manière objective et conséquente aux différentes questions soulevées dans la

¹³ Dans cet article, nous excluons l'emploi de *qui sans antécédent*, à cause de son caractère de sentence ou de locution (= celui qui, toute personne qui, ce qui : *Qui vivra verra. Il raconte cela à qui veut l'entendre*).

¹⁴ Lire Jean Claude Forqui, pour le sens de la notion de « curricula » (cf. 3.).

problématique, elle sera complétée par les apports de la psychomécanique de Gustave Guillaume et de la sémantaxe de Gabriel Manessy.

Le travail s'ouvre par la présentation du cadre théorique et méthodologique qui sous-tend l'analyse. Il se poursuit par l'appréciation qualitative de l'usage du pronom relatif représentant **qui**, à partir de description des phénomènes linguistiques particularisants qu'il engendre dans les productions écrites des lycéens congolais. Il s'achève par l'identification des causes des problèmes répertoriés et la proposition des pistes de solution.

1. Cadre théorique et méthodologique de l'étude

Puisque tout travail d'analyse linguistique exige du chercheur, trois actions, à savoir, construire un corpus en fonction de la finalité de son étude, circonscrire le champ théorique d'où il puise des outils nécessaires pour la description qualitative des usages, choisir la méthode qui détermine les angles d'attaque de l'analyse des données, nous ne pouvons pas déroger à cette loi.

1.1. Présentation du corpus

Les données sur lesquelles nous travaillons sont extraites du CLKK¹⁵. Celui-ci a été constitué dans le cadre de la rédaction de notre thèse en 2015. Nous avons exploité une banque de 3154 formulaires de participation des élèves de première et terminale, des lycées d'enseignement général, technique et professionnel, aux ateliers d'orientation scolaire et professionnelle organisés par la FPA¹⁶ dans 10 départements du Congo, excepté Brazzaville et Pointe-Noire. Nous n'avons retenu que deux lycées pour cet article qui se veut une étude de cas, soit 147 formulaires dont 90 pour le lycée général de Nkayi et 57 pour le lycée technique de Dolisie. Mais, l'analyse des données requiert des *considérations théoriques* bien précises.

1.2. Considérations théoriques

En général, le pronom est l'une des « parties du discours non-prédicatives »¹⁷, d'après Gérard Moignet (1981 : 56), en ce que sa matière notionnelle est une pure invention de la pensée, sans affinité directe avec le monde extérieur. Les pronoms substitués ou représentants assurent l'élégance langagière et stylistique, de la part de l'émetteur. Jacqueline Pinchon (1972 : 1) le confirme lorsqu'elle écrit : « Non seulement ils contribuent à l'élégance du

¹⁵ Corpus de Lionel Kindzala-Kindzala, à deux volets (oral et écrit).

¹⁶ Fondation Perspectives d'Avenir, l'une des organisations de la société civile congolaise œuvrant pour l'éducation des citoyens.

¹⁷ A l'opposé, les parties prédicatives de la langue (le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe) sont celle dont la matière notionnelle est fournie par l'univers auquel la pensée humaine est confrontée.

discours en évitant les répétitions, mais ils permettent aussi de réduire la longueur de l'énoncé et répondent donc au principe d'économie qui régit les langues ». Le pronom relatif *qui* ne doit pas être réduit, pour cette réflexion, à un simple outil grammatical de connexion introduisant une construction hypotaxique. Il est pris comme le point focal qui permet de distinguer la notion de *matrice* de celle de *subordination syntaxique relative* et le représentant fidèle de l'élément projeté ou déterminé, son *antécédent*. Ce dernier - duquel il hérite les marques morphologiques du genre, du nombre et de la personne - lui assigne sa fonction par rapport au verbe de la subordonnée.

En psychomécanique, c'est ce verbe qui est l'élément phrastique sur lequel se réalise le phénomène d'incidence¹⁸, systématisé par Gérard Moignet (1981 : 288), soit à « l'initus » (faisant référence l'influence du sujet opérateur de tension), soit à « l'effection » (renvoyant à l'influence de l'objet antéposé au participe passé). Il s'agit de voir comment se comporte le pronom *qui* vis-à-vis du verbe, dans la construction du sens chez les lycéens congolais, du point de vue mentaliste, pour pouvoir dégager les véritables raisons d'être des emplois centrifuges par rapport au système français. La *sémantaxe* de Gabriel Manessy, déclare L. Kindziala-Kindziala (2018 : 100), implique la prise en compte des langues endogènes pour confirmer ou infirmer l'hypothèse d'influence des leurs structures sur le français. Celle-ci justifierait, selon plusieurs linguistes, les agrammaticalités observables en milieu francophone. L'*approche pronominale* (AP), selon Roubaud (1994 : 44), considère le pronom comme « outil d'analyse fondamental pour la construction d'un verbe (...) ». D'après Karel Van Den Eynde et Piet Mertens (2003 : 65), elle est une méthode de description syntaxique qui préconise l'étude systématique de la valence.¹⁹ Ce, à partir de la relation de proportionnalité qui existe entre les éléments de référence minimale que sont les pronoms, dont le relatif *qui* à analyser méthodiquement.

1.3. Méthode d'analyse

Elle revêt une double dimension linguistique et statistique. Il s'agit premièrement de dresser des tableaux statistiques pour apprécier les aspects positifs et négatifs des usages du représentant grammatical *qui* et comparer les types d'écarts y relatifs. Secondement, nous ferons la description morphosyntaxique pour mieux appréhender les phénomènes à partir des relations syntaxiques tripartite « antécédent-relatif-verbe ». Nous prendrons en compte le

¹⁸ Notion clef de la psychomécanique guillaumienne, l'incidence établit les rapports entre les éléments dans le discours. Ce principe fondamental « consiste à assigner un apport à un support ».

¹⁹ La notion de valence, en grammaire, fait référence aux éléments qui entrent dans la construction syntaxique du verbe, éléments gravitant en position sujet et complément et influençant ses comportements morphologiques.

volet sémantique marqué par l'opposition animé/inanimé (Martin Riegel *et alii* 1994 : 229), dans le sens où le pronom relatif avec antécédent représente la personne, l'animal ou la chose. Elle implique également la démarche déductive qui s'appuie, à la fois, sur de considérations inter, intra et extralinguistiques, en vue d'identifier les causes réelles des problèmes et de proposer des pistes de remédiation.

2. Analyse des données

L'appréciation ne peut se faire qu'en comparant les usages de ce pronom du point de vue de ses relations avec le verbe. Car ce dernier, en même temps qu'il en dicte la sélection, doit en subir l'influence de la personne et du nombre grammaticaux. D'où le tableau ci-après.

N°	Types d'usage	Nombre d'occurrences	Pourcentage
1	Usages grammaticaux	17	11,56
2	Usages agrammaticaux	130	88,44
TOTAL		147	100

Tableau n° 1 : Distribution de *qui* dans le volet écrit du CLK-K

Le tableau précédent prouve que l'activation agrammaticale, défectueuse de *qui* représente un pourcentage (88,44) très largement supérieur au taux criard d'usages corrects (11,56%). 130 élèves ne maîtrisent pas l'usage de ce substitut grammaticale sur 147. A peine dix-sept (17) l'on pu bien activer. Il importe, en conséquence, d'analyser les différents phénomènes particularisant l'emploi de ce relativisant dans les discours scripturaux des lycéens congolais.

Les phénomènes particularisants à décrire, suivant les considérations théoriques supra mentionnées, font référence aux différents solécismes ou écarts morphosyntaxico-sémantiques, liés à l'usage du pronom relatif représentant *qui* dans les productions écrites des lycéens congolais. Ils sont de deux ordres par rapport au verbe de la de la structure hypotaxique ou proposition subordonnée. Le premier phénomène est d'ordre « incidentiel ». Il fait référence exclusivement aux défauts d'incidence verbale à l'initus (personne du sujet), ci-après DIVI, à cause du caractère restreint de notre corpus. Il s'y manifeste par deux fortes tendances à savoir : la *dyscontamination morphologique du verbe au pluriel*, désormais DMVP et la *neutralisation personnelle par déconnexion de*

l'antécédent, dès ce moment-ci NPDA. Le second est d'ordre « sémantétique ». Celui-ci renvoie précisément aux défauts de sémantèse verbale et de fonction grammaticale, ci-après DSVF. Il est marqué par *l'usurpation fonctionnelle d'un autre pronom représentant*, dorénavant UFPR. Le tableau ci-dessous présente les statistiques sur les manifestations des phénomènes qui particularisent l'emploi de *qui* en FELC, observés dans notre corpus.

N°	Phénomènes	Manifestations	Nombres d'occurrences		Pourcentages	
1	DIVI	DMVP	68	127	52,31	97,69
		NPDA	59		45,38	
2	DSVF	UFPR	3		2,31	
TOTAL			130		100	

Tableau n° 2 : Distribution des solécismes liés à l'usage de *qui* en FELC

Il convient préalablement de décrire les manifestations des défauts d'incidence verbale à l'initus (DIVI) dans les écrits de lycéens congolais.

2.1. Défaut d'incidence verbale à l'initus

Le défaut d'incidence à l'initus réfère au mauvais accord du verbe avec son sujet, caractérisé par le non reflet de la personne de celui-ci par la désinence verbale. Ce phénomène d'agrammaticalisation se lit, comme mentionné supra, sous deux aspects : la dyscontamination morphologique du verbe au pluriel (DMVP) et la neutralisation personnelle par déconnexion de l'antécédent (NPDA).

2.1.1. Dyscontamination morphologique du verbe au pluriel

Encore appelé en abrégé DMVP, ce type de solécisme syntaxique est marqué par soixante-huit (68) occurrences dans notre corpus sur les 127 défauts d'incidence à l'initus (DIVI), soit 52,31 sur 97,69%. La DMVP est, le cas échant, exprimée par la désinence flexionnelle du verbe. Et, en fonction des exemples décrits infra, le substitut relatif qui apparaît comme un élément perturbateur dans l'expression de la personne intra-verbale. Dans notre corpus, nous ne nous intéressons qu'aux verbes de la dépendante relative, qui illustrent le fait d'écart grammatical en cause. Nous parlons de la flexion verbale défectueuse, à ce niveau, parce que le translateur qui, entretient des rapports morphosyntaxiques avec le verbe de la structure inférieure, qu'il a la charge d'introduire. Ces

agrammaticalités, relevant des catégories du *genre*, du *nombre* et de la *personne*²⁰, sont observables dans les constructions aussi bien extractives que non extractives.

Constructions extractives

L'extraction dans notre corpus est exprimée par les présentatifs « voici », « il y a ». Les verbes de la subordonnée y sont conjugués aux temps simples et aux temps composés de l'indicatif.

Temps simples

Dans l'exemple qui suit, le relatif qui fonctionne comme sujet perturbateur et révélateur de l'incompétence grammaticale des scripteurs dans les constructions clivées.

- (1) STAM 595 : Voici (...) ceux qui m'intéressent : HSE, Douanier (CLK-K, p. 80.)

Ce scripteur en terminale littéraire a maladroitement accordé le verbe « intéresser » avec le substitut relatif sujet, **qui**, revêtu du genre, du nombre et de la personne de son antécédent, le pronom démonstratif « ceux », en sus du défaut d'accentuation observé au niveau de la forme verbale. Il y a confusion du pluriel nominal et adjectival avec le pluriel verbal, alors que les deux sont distincts. En fait, il a inouïment ajouté un « s » à la place de la désinence flexionnelle « -ent » qui marque la troisième personne du pluriel des verbes conjugués au présent de l'indicatif. Dans le corpus, maints exemples sont construits de cette manière. Ces vices flexionnels du verbe s'observent également dans les constructions temporelles composées avec l'auxiliaire « avoir ».

Temps composés

Aux temps composés avec « avoir », la dyscontamination peut se lire dans les deux occurrences qui suivent :

- (2) STDF 660 : Concernant les métiers (...) il y a ceux **qui mon plu...** (CLK-K, p. 87.)
 (3) SPAM 637 : Parmi les métiers y a deux **qui m'ont intéressés...** (CLKK, p. 84.)

Dans (2) la scriptrice en terminale D prouve son ignorance de la notion

²⁰ Du genre, pour les temps composés formés au moyen de l'auxiliaire « être » ; du nombre et de la personne, pour les autres types de constructions verbales.

d'homophone. Elle y opère un double écrasement vocalique et consonantique, aboutissant à une forme lexicale loin du verbe, assimilable au déterminant possessif « mon ». Les sons vocalique /e/, qui devait être remplacé par l'apostrophe, et consonantique /t/ ont été élidés par confusion homophonique. Par contre, en (3), nous observons un défaut d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir ». La présence, à la fois, du sujet syntaxique **qui** et de la forme pronominale « m' » a créé dans la pensée de l'apprenant, en première littéraire, un trouble dans le processus d'accord de la forme participiale mal accentuée « intéressés ». Normalement, l'accord devait se faire avec le pronom clitique COD « m' », renvoyant au jeune garçon en Première A. Il serait mieux pour lui d'écrire « intéressé ».

Ce caractère perturbateur de qui s'observe aussi dans les constructions non extractives.

Constructions non extractives

A ce niveau-ci, la présence du relatif sujet **qui** perturbe les scripteurs dans le processus de flexion verbale. ce, jusqu'au point où l'on peut en déduire une modélisation grammaticale endogène, partir du verbe « s'intéresser » au présent et au passé composé de l'indicatif.

Verbe s'intéresser au présent

Ces constructions verbales simples sont marquées par une pluralisation défectueuse. Plusieurs occurrences marquent un parcours réussi de modélisation par les apprenants des classes première et terminales scientifiques, littéraires comme techniques. Le phénomène est ici étudié en fonction de niveaux, série et sexe des apprenants pour déterminer l'homogénéisation de la norme sous-jacente existante au niveau cette couche sociale, en tant qu'usagers du français à l'écrit.

- (4) SPAM 411 : Les deux métiers **qui m'intéresses** (...) (CLKK, p. 60.)
- (5) SPAF 451 : les métiers **qui m'intéresses** (...) (CLKK, p. 64.)
- (6) STAM 208 : Les métiers **qui m'intéresses** (...) (CLKK, p. 49.)
- (7) STAF 465 : Les deux métiers **qui m'intéresses** (...) (CLKK, p. 66.)
- (8) STDM 656 : Les deux metiers **qui m'intersses** (...) (CLKK, p. 86.)

- (9) *STR1F 501 : Les deux métiers qui me intéresses (...) (CLKK, p. 71.)*

Le verbe prend maladroitement la marque du pluriel destinée aux noms, déterminants, certains pronoms et adjectifs, le « s ». Il faut entendre par SPAF, les scriptrices en première A de sexe féminin ; par SPAM, scripteurs en première A ; par STAF, les scriptrices en terminale littéraire ; par STAM, les scripteurs en terminale littéraire ; par STDm, les scripteurs en terminale D ; par STR1F, les scriptrices en terminale R1 ; etc.

Les constructions suivantes sont également intéressantes pour justifier le sujet grammatical qui comme perturbateur dans la flexion des verbes chez les lycéens congolais.

- (10) *STAM 473 : Les informations **qui nous** intéressons (CLK-K, p. 67)*
 (11) *STAF 601 : Les deux métiers **qui nous** intéressons (CLK-K, p. 81.)*

Nous constatons, à partir de ces deux exemples, que quand l'apprenant emploie nous comme pronom réfléchi, la tendance est de le transformer en opérateur de tension verbale. C'est lui qui commande l'accord, selon ce l'apprenant. Le sujet qui et son antécédent perdent alors toute fonction syntaxique qu'ils sont sensés assurer dans ces phrases. Et nous cesse étrangement d'être complément d'objet immédiat (COD).

Verbe s'intéresser avec « avoir »

On peut noter quelques occurrences insolites dans lesquelles le verbe en cause est conjugué au passé composé. Celle-ci sont caractérisées par la confusion homophonique entre « m'a » (pronom + avoir) et « ma » (déterminant possessif).

- (12) *SPAM 231 : Les deux métiers **qui ma** intéressés (...) (CLK-K, p. 51.)*
 (13) *SPAF 387 : Les deux métiers **qui ma** intéressés (...) (CLK-K, p. 56.)*

Dans (12) et (13) les élèves confondent le déterminant possessif « ma » avec une partie du GV (groupe verbal) « m'a ». Mais ils accordent de façon surprenante et anormale le participe passé « intéressés » avec l'antécédent (les deux métiers) du relatif sujet en cause. Et c'est à ce niveau que l'écrit devient plus révélateur des compétences grammaticales.

- (14) *STR1M 182 : Les deux métiers **qui mon** intéressés (CLK-K, p. 56.)*
 (15) *STAM 455 : Les deux métiers **qui mon** intéressés (CLK-K, p. 65.)*

Dans (14) et (15) le relatif conserve les comportements hérités de son antécédent, mais la confusion homophonique laisse transparaître le déterminant possessif « mon » à la place de la partie du SV « m'ont ». Mais la modélisation de la pratique linguistique se réitère par l'accord défectueux du participe passé employé avec avoir. Ce dernier ne reflète pas les marques morphologiques du sujet grammatical qui, héritées de son antécédent.

Cependant, la modélisation de la transmission anormale des marques morphologiques du sujet au participe passé employé « avec avoir » se manifeste même dans les constructions où les apprenants prennent bien soin d'orthographier l'auxiliaire fléchi postposé au clitique « m' ».

- (16) SPAM 395 : Les deux métiers **qui** m'ont intéressés (CLK-K, p.57.)
- (17) SPAF 606 : Les métiers **qui** m'ont intéressés (...)(CLK-K, p. 81.)
- (18) STAM 212 : Oui, les deux métiers **qui** m'ont intéressés (...)(CLK-K, p. 49.)
- (19) STAF 668 : Les trois métiers **qui** m'ont intéressés (CLK-K, p. 88.)
- (20) STCM 193 : Les deux métiers **qui** m'ont intéressés (CLKK, p. 47.)
- (21) STDN 647 : les deux métiers **qui** m'ont intéressés (CLKK, p.86.)

Un autre fait, tout aussi surprenant, dans la même perspective de l'emploi du sujet qui comme élément syntaxique perturbateur, est à souligner. Il s'agit de l'emploi du pronom réfléchi nous, dans les phrases ci-après :

- (22) SPAM 393 : Les deux **qui** nous ont intéressé (...) (CLK-K, p. 57.)
- (23) STAF 221 : Les deux métiers **qui** nous ont intéressé (CLK-K, p. 50.)
- (24) STR1M 177 : deux métiers **qui** nous avons intéressés (...)(CLK-K, p. 45.)

Dans (22) et (23) où le verbe devait s'accorder avec le pronom COD, nous, il est resté invariable, quoi que le relatif qui aie bien commandé l'accord de « avoir ». A contrario, dans (24), la forme participiale est bien accordée avec le COD antéposé, mais l'auxiliaire avoir se sert bizarrement du même COD comme son sujet grammatical. Mais qu'en est-il du phénomène de neutralisation personnelle par déconnexion de l'antécédent ?

Neutralisation personnelle par déconnexion de l'antécédent

Les usagers ont tendance à déconnecter le substitut de son antécédent

vecteur des marques morphologiques et à orienter son emploi vers la singularisation personnelle. C'est le phénomène désormais que nous appelons neutralisation personnelle par déconnexion de l'antécédent, désormais NPDA. Celui-ci revoie, en clair, à la neutralisation de l'opérationnalité du relativisant qui en fonction sujet, marquée par une cristallisation à la troisième personne du singulier. Cette particularité de l'emploi du relatif qui se caractérise par la restriction de son opérationnalité c'est-à-dire de sa force inébranlable de sujet transmetteur des marques morphologiques au verbe fléchi, dans la subordonnée.

Verbe « intéresser » au présent

Dans plusieurs exemples produits par les apprenants, le pronom relatif qui, sujet grammaticale du verbe « intéresser » au présent, garde la neutralité vis-à-vis de l'antécédent au pluriel. De facto, il présente l'aspect étonnant d'une fixité au statut de la troisième personne du singulier. La cristallisation de cette pratique grammaticale non standard qui tend à se modéliser en milieu scolaire, se vérifie dans tous les deux secteurs de l'enseignement au Congo, en l'occurrence l'enseignement général et l'enseignement technique. A titre illustratif, on peut lire :

- (25) SPAM 413 : Les deux métiers **qui** m'intéresse (CLK-K, p. 60.)
- (26) STAF 674 : Les deux metiers **qui** m'interesse (CLK-K, p. 89.)
- (27) STAM 213 : les deux métiers **qui** m'intéresse (CLK-K, p. 50.)
- (28) STCF 709 : Les deux metiers **qui** m'interesse (CLK-K, p. 94.)
- (29) STCM 194 : Les deux métiers **qui** m'intéresse (CLKK, p. 47.)
- (30) STDF 471 : Les deux métiers **qui** m'interesse (CLK-K, p. 67.)
- (31) STDm 507 : Deux métiers qui m'interesse (CLK-K, p. 71.)
- (32) STR1M 176 : Deux métiers **qui** nous intéresse (CLK-K, p. 45.)
- (33) STR3M 494 : Les deux métiers qui m'interesse (CLK-K, p. 70.)

Tous ces exemples traduisent bien un processus d'agrammaticalisation du relatif **qui** vers la personnalisation uniquement au troisième rang du singulier. Il s'y présente toujours en déconnexion avec son vecteur des marques morphologiques du nombre et de la personne grammaticaux. On peut donc noter que lorsque le substitut relatif **qui** représentant un SN pluriel est sujet grammatical du verbe intéresser au passé, la forte tendance à sa singularisation demeure de manière un peu généralisée dans la pensée de certains apprenants en cause pour cette étude.

Verbe « intéresser » au passé

Comme de coutume, dans la tradition grammaticale, c'est le verbe auxiliaire qui porte la marque morphologique de la personne du sujet en fonction bien

entendu de son nombre grammatical aussi. Les extrait ci-dessous présente l'auxiliaire avoir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier, tandis que les antécédents respectifs de **qui** sont au pluriel.

- (34) STAF 675 : Les deux métiers **qui** m'a intéressé (...) (CLK-K, p. 89.)
- (35) STAM 697 : Les deux métiers **qui** m'a intéressé (CLK-K, p. 92.)
- (36) STCM 707 : Le deux métiers **qui** m'a intéressés (CLK-K, p. 93.)

Le verbe « avoir » devait être fléchi à la troisième personne du pluriel selon la norme standard, dans les précédents exemples. Toutefois, la singularisation de qui se donne également à lire dans les cas où il fonctionne comme sujet d'autres verbes, dans notre corpus. ce qui est important, c'est d'examiner surtout les différentes transmutations fonctionnelles inouïes qu'il peut subir dans les productions écrites des lycéens congolais.

Transmutation fonctionnelles inouïes

Bien d'autres preuves témoignent des conséquences néfastes de la légèreté dans l'enseignement des pronoms en République du Congo. Il s'agit de la transmutation substantiellement grammaticale de qui en un autre substitut relatif de fonction syntaxique objet direct ou indirect. En clair, c'est son emploi à la place du relatif objet direct que, du relatif objet médiat dont ou du relatif complément circonstanciel de moyen avec laquelle, illustrant un vice grammatical. Nous pouvons le constater respectivement dans ces trois énoncés :

- (37) STR1M 85 : ces conditions **qui** vient de dire notre DD, (CLK-K, p. 37.)
- (38) STAM 590 : l'étudiant **qui** les parents n'ont pas de moyens (CLK-K, p. 79.)
- (39) STAM 386 : Y a-t-il une filière **qui** l'intégration est rapide ? (CLKK, p56.)

Nous pouvons retenir que tous ces emplois agrammaticaux du relatif qui, caractérisés par des multiples défauts d'incidence verbale par rapport au nombre et la personne du sujet d'une part ; et d'autre part, par son usage disconvenant d'autres relatifs, s'expliquent par le caractère complexe du système normatif de la langue française et l'amorphisme du système éducatif. Mais, au regard de toutes ces agrammaticalités, il convient d'en déterminer les causes réelles et de proposer des pistes de solution.

3. Causes et pistes de remédiation

Plusieurs causes justifient l'existence des solécismes ou écarts grammaticaux étudiés.

2.2. Causes des solécismes

On peut en retenir trois. Le premier facteur est *intrasystémique*, c'est-à-dire liée à la complexité intrinsèque à la langue française. Celle-ci est caractérisée par des phénomènes grammaticaux complexes à maîtriser par les élèves. Ces phénomènes renvoient exactement aux notions fondamentales à prendre en compte dans l'usage de pronoms représentants telles que : l'accord du verbe avec son sujet, qui se distingue l'accord du nom et l'adjectif ; l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir ; la relativisation syntaxique, qui implique la maîtrise des paradigmes du système des pronoms relatifs et la fidélité du substitut à l'antécédent comme élément pilote de la construction verbale dans la subordonnée ; et la bonne gestion de la sémantèse du verbe.

Le deuxième est *extra-systémique*, c'est-à-dire relative au système éducatif congolais, responsable principal de la transmission des savoirs grammaticaux. La notion de représentation pronominale n'est pas bien enseignée au secondaire. Nous avons constaté, au collège (CEG de Mfilou à Brazzaville) où se dispensent exclusivement les cours de grammaire française, que les contenus des programmes du français et la répartition annuelles des enseignements ne font pas même mince place à la notion très complexe de pronominalisation.

La troisième facteur possible est *intersystémique*, et renvoie à l'influence des langues locales des scripteurs qui pourrait justifier les défauts de sémantèse verbale et la confusion des formes des pronoms relatifs. Car, celles-ci sont caractérisées par l'inexistence des constructions relatives analogues et la non distinction des désinences verbales en fonction des rangs de la personne grammaticale, en comparaison au français.

Toutefois, les deux premiers facteurs sont les plus objectifs, à partir desquels l'on peut élaborer une *stratégie adéquate de remédiation*.

2.2. Stratégie de remédiation

La stratégie adéquate de remédiation est l'ajustement de curricula au sens forquien du terme, en ce que les solécismes analysés supra concernent les trois itinéraires des études au secondaire 2^e degré (littéraire, scientifique et technique). Jean Claude Forqui, cité par Bernard Moukilou (2017 : 39), dit :

L'accent est mis sur la notion des curricula qui ne sont autres qu'une organisation des contenus cognitifs pour désigner un ensemble des

matières, la configuration intellectuelle des contenus des différentes matières à enseigner dans le cadre d'un cursus, l'idée d'un processus ordonné dans le temps, le déroulement d'un processus d'enseignement/apprentissage sur le contrôle d'une institution d'éducation formelle. Entendus que les curricula ont pour rôle de clarifier les contenus à enseigner et préciser à qui les enseigner.

La base du leadership transformationnel étant la communication, ces jeunes élèves doivent maîtriser la langue d'administration qu'est le français, en assimilant la représentation pronominale. L'INRAP²¹ doit donc repenser les programmes et les contenus de manuels de grammaire, en accordant une place prépondérante à l'enseignement des substituts du syntagme nominal en synergie avec les notions connexes. Nous le disons, parce que son usage est à l'origine des plus d'écarts grammaticaux inadmissibles en milieu scolaire congolais et que l'école est la gardienne principale de la norme hexagonale.

Conclusion

Cette étude s'explique par le constat que l'emploi du pronom représentant **qui** pose problème en français écrit des lycéens de la République du Congo. Nous venons de nous en convaincre à partir des plusieurs exemples centrifuges analysés supra, en appliquant essentiellement les approches pronominale, psychomécanique et sémantactique. Nous comprenons à partir de l'échantillon représentatif constitué que l'usage du pronom relatif représentant **qui** n'est pas maîtrisé par 88,44% des lycéens congolais. Les phénomènes particularisants, y inhérents, qui émergent en FELC sont des défauts d'incidence à l'initus, à la personne du sujet opérateur de tension verbale. Ceux-ci se manifestent par une dyscontamination morphologique du verbe, une neutralisation personnelle par déconnexion de l'antécédent et un défaut de sémantèse verbale et de relativisation par l'usage déconcertant de **qui** à la place d'un autre relativisant. Mais, la confrontation des hypothèses à la réalité a démontré que les facteurs justifiant ces solécismes ou écarts, qui émaillent les productions scripturales des lycéens congolais sont essentiellement d'ordre intrasystémique et extra-systémique. Car, le français, lui-même, est par essence très complexe du point de vue morphosyntaxique et sémantique. Ensuite, la représentation pronominale est la plus difficile des phénomènes grammaticaux, en ce que sa maîtrise implique la prise en compte de beaucoup d'autres notions connexes. Enfin, le système éducatif congolais se révèle inefficace, en ce qu'il ne prend pas au sérieux l'enseignement très complexe des pronoms représentants.

²¹ Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique.

L'important est d'améliorer les programmes et stratégies d'enseignement du français en République du Congo, en y donnant large place à la représentation pronominale, afin de doter les jeunes des compétences linguistiques à la taille des vrais futurs cadres. Mais, qu'en est-il de l'activation du pronom relatif représentant *que* FELC ?

Références bibliographiques

- Benveniste Claire-Blanche *et al.* (1984). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : SELAF.
- Damourette Jacques & Pichon Édouard, 1911 [1940], *Essai de Grammaire de la Langue Française*, Paris : d'Artrey.
- Eynde, Van Den Karel et Mertens, Piet (2003). « La valence : l'approche pronominale et son application au lexique verbal », *French Language Studies*, n° 13, pp. 63-104.
- Javeau, C., 1985, *L'enquête par questionnaire : Manuel à l'usage du praticien*, 3^{ème} éd., Edition de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- Kindziala-Kindziala Lionnel, 2018, *Les substituts du syntagme nominal en français parlé et écrit en République du Congo : étude sur corpus*, thèse de doctorat, Université Marien Ngouabi.
- Kindziala-Kindziala Lionnel & Ngamountsika Édouard, 2018, « Problèmes d'activation du microsystème de la relation actancielle secondaire « la, le, les, lui, leur, eux, en et y » en français parlé et écrit en république du Congo », in *Kanian-Téré. Revue scientifique des lettres, arts, sciences humaines et sociales*, n°1, Abidjan, pp. 166-177.
- Le Goffic, Pierre, 2000, « Subordination et connecteurs : Quelques propositions à partir de l'Essai de Grammaire de la langue française de Damourette et Pichon », in *Syntaxe et Sémantique*, 1, Presses Universitaires de Caen, pp.17-37. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00067885>. Submitted on 9 May 2006, consulté le 31 mai 2020.
- Moignet Gérard, 1981, *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Moukilou Bernard, (2017), *Le français langue seconde : Perspective de solution sur les fautes d'orthographe grammaticale à l'écrit (dictée)*, Université Marien Ngouabi, École Normale Supérieure, Chaire Unesco en Sciences de l'Éducation pour l'Afrique Centrale.
- Ngamountsika Édouard, 2007, *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, thèse de doctorat, sous la direction d'Ambroise Queffélec, Université de Provence et d'André Patient Bokiba, Université Marien Ngouabi.

- Pinchon Jacqueline, 1972, *Les pronoms adverbiaux en et y. Problèmes généraux de la représentation pronominale*, Genève, Droz.
- Raemdonck, Dan Van, 2010, « La réaction verbale à l'aune de l'incidence : l'incidence autour et alentour du verbe » In *Travaux de linguistique*, n°60, *Revue internationale de linguistique française*, De Boeck Supérieur, p. 64, <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2010-1-page-45.htm#re3no3>, consulté le 23 mai 2020.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, PUF, « Linguistique nouvelle ».
- Roubaud, M.N, 1994, *Étude des constructions pseudo-clivées dans le cadre de l'approche pronominale*, Thèse pour le doctorat Nouveau Régime, Université de Provence.
- Vargas Claude, 1992, *Grammaire pour enseigner. Une approche théorique et didactique*. Paris : Armand Colin, Formation des enseignants.